

COMMUNE DU FRENEY D'OISANS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/12/2021

Délibération N° 2021 - 51 : Projet achat d'un engin de déneigement

L'an deux mille vingt et un et le huit décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué le 1^{er} décembre deux mille vingt et un, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian PICHOU, Maire.

Étaient présents : PICHOU Christian, OUGIER Jean-Patrick, GUTHON Bernard, DIEUDONNE Laurent, CROUZET Louissette, JOUFFREY Camille, PISTOLET William, DUSSERT Sandrine, DUSSERT Cédric, MAYET Christelle,

Étaient absents et excusés : OUGIER Isabelle

Pouvoirs : OUGIER Isabelle donne pouvoir à Christelle MAYET

Secrétaire de séance : Jean Patrick OUGIER

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'acquérir un engin de déneigement pour remplacer le 4x4 Toyota aujourd'hui obsolète et quasiment irréparable. Ce véhicule mis en circulation en 2001 ne peut plus assurer le service. Monsieur le Maire propose d'acquérir un engin pouvant servir au déneigement et aux travaux d'espaces verts qui soit d'une taille adaptée aux petites rues des hameaux. Après réflexion et essais de plusieurs véhicules par les services techniques, le choix du type d'engin c'est porté vers un tracteur agricole d'une puissance minimum de 110 cv susceptible d'être utilisé en hiver pour le déneigement xxx en été s'il est équipé d'un broyeur ou d'une épareuse.

Le budget nécessaire pour une telle acquisition est le suivant :

	Estimation tracteur	Estimation chaînes	Estimation lame	Estimation broyeur	Estimation épareuse
H.T.	140 000,00 €	7 000,00 €	14 000,00 €	12 000,00 €	35 000,00 €
Coût H.T.					208 000,00 €

Une telle acquisition ne peut se faire sans l'aide de subvention et le plan de financement suivant :

- Département : 50 %
- Communauté de communes de l'Oisans : 12 %
- Autofinancement : 38%

Monsieur le Maire propose donc de lancer une consultation dans le premier semestre 2022

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le projet d'achat d'un engin pour le déneigement et les espaces verts.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à lancer une consultation dans le 1^{er} semestre 2022
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à demander une subvention au Département et à la communauté de communes de l'Oisans
- **AUTORISE** le Maire à démarcher les différents organismes de prêt pour le financement de l'opération
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à faire les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire.
Christian PICHOU

